

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'*Opinion Publique*, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 AVRIL, 1872.

### A VIS.

M. Faucher souffrant d'une grave maladie, nous sommes forcés d'interrompre quelque temps la publication de ses légendes. Heureusement que nous avons sous la main un charmant récit que nos abonnés liront avec intérêt. Il est de M. Fréchette.

### ÇA ET LÀ.

On dit que l'hon. M. Archibald qui vient de laisser la province de Manitoba où il était gouverneur, va être fait juge de la Cour Suprême aussitôt qu'elle sera établie; on ne connaît pas encore son successeur au Nord-Ouest. C'est M. le juge Johnson qui administre la province par *interim*; il l'administre un peu de loin,—il est à Montréal—mais les choses vont si bien dans ce pays-là, que ça marche tout seul.

L'hon. M. Girard est revenu lui aussi; les soucis du gouvernement et les ennuis du Nord-Ouest ne l'ont pas vieilli; il est étonnant comme tous ceux qui viennent du Nord-Ouest ont une bonne apparence. Le ministre méthodiste le plus biblique en reviendrait avec des couleurs, s'il y allait. Mais il n'y a pas de danger que ces messieurs y aillent, c'est trop loin pour leurs femmes et leurs enfants.

M. Molleur, représentant du comté d'Iberville à la Chambre locale, construit en ce moment un aqueduc pour la ville de St. Jean. Le parti conservateur craint qu'il ne se serve de cet aqueduc pour des fins politiques, qu'il inonde le comté par exemple, à l'approche de M. de Bellefeuille, comme firent autrefois les habitants d'Armsterdam pour obliger Louis XIV à rebrousser chemin avec son armée.

M. Oscar Dunn est bien mieux; on dit que c'est M. Provancher qui l'a guéri en chassant tous les esprits tristes qu'il y avait en lui. Le fait est que s'il y avait en Angleterre plusieurs hommes comme Provancher, le *spleen* tuerait moins de monde.

Quelqu'un lui demandait, l'autre jour, si les arbres étaient aussi gros qu'on disait dans la Colombie. Si ce qu'on m'a dit est vrai, ils sont encore plus gros que ça, dit Provancher; il paraît que des Américains ayant entrepris de faire le tour d'un de ces arbres furent obligés de retourner sur leurs pas, parce qu'ils manquèrent de provisions.

L'HON. M. CHAUVEAU.

On dit que l'intention de M. Cartier est de faire entrer M. Chauveau dans le cabinet fédéral aussitôt qu'on pourra le remplacer à Québec. Nous avons déjà exprimé l'opinion que ce serait un heureux événement pour le parti conservateur. L'expérience que M. Chauveau a acquise depuis qu'il est premier ministre à Québec, les progrès qu'il a faits dans la science politique, et l'avantage qu'il possède de parler si bien les deux langues rehausseraient notre prestige dans le cabinet.

Lotbinière possède deux établissements industriels d'une grande importance, une fonderie et une tannerie, la première, sous la direction de M. Henri Bernier, et l'autre sous celle de M. Edouard Piché. Les produits qui sortent de ces fabriques sont d'une excellente qualité.

La *Minerve* marche à grands pas sous l'habile direction de M. Dansereau. La voilà rendue sur la rue Notre-Dame, dans une belle et grande maison en pierre de taille à quatre étages. Pauvre rue St. Vincent si illustre par ses souvenirs! tout le monde l'abandonne, elle ne sera bientôt plus que le repaire des avocats, des huissiers, et de la comédie infernale!

M. J. B. Rolland commence à avoir peur dans son magnifique magasin; si c'était à refaire, il ne bâtirait pas sur la rue St. Vincent. Si les murs des anciens bureaux de la *Minerve* voulaient parler, ils diraient bien des choses.

Disons en passant que ces bureaux n'étaient pas tout à fait aussi beaux que les appartements des Tuileries; le spectacle qu'ils offraient n'était pas des plus poétiques; c'est à peine si on pouvait apercevoir la tête des rédacteurs dans des monceaux de papiers jaunes et sales.

Il fallait évidemment des hommes de ressources pour faire pousser des idées là dedans. Tout cela prouve que les temps sont bien changés; on peut être propriétaire et même rédacteur de journal maintenant et avoir l'air d'un homme comme il faut.

La visite de Sir George au collège Masson, a été un événement pour cette maison. On lui présenta une adresse qui faillit mettre le feu à sa cravate, tant elle était enflammée. Puisse cette visite avoir convaincu d'avantage l'honorable baronnet

de la nécessité de nous donner une éducation pratique! Les chemins de fer, les canaux, les manufactures même, tout cela c'est bien beau, mais sans une éducation plus pratique, tout cela ne profitera guère au Bas-Canada.

Si nos hommes publics avaient pensé à cela depuis quinze ans, il y aurait plus de collèges, comme celui de Terrebonne, pour leur présenter des adresses, et ils mériteraient encore plus les éloges renfermés dans ces adresses.

### INDUSTRIE.

Je ne sais si M. Varin, qui écrit dans le *Constitutionnel* de bonnes choses en faveur de l'industrie, veut parler de moi; mais comme ce pourrait être, je me crois obligé de lui dire que je n'ai jamais prétendu que les cultivateurs devaient laisser leurs terres, l'hiver, pour travailler dans les manufactures; du moins je n'ai jamais voulu aller aussi loin que cela. Seulement, j'ai émis l'opinion que si nous avions des manufactures, beaucoup de fils de nos cultivateurs qui partent pour aller travailler dans les manufactures étrangères, resteraient ici, et pourraient, pendant l'hiver, gagner leurs dépenses et même de quoi augmenter, peut-être, le bien paternel ou s'acheter, pour eux-mêmes, des terres dans la forêt. Qu'on trouve moyen de garder la population ici, en lui donnant de l'ouvrage à cœur d'année, par l'établissement des manufactures, et l'agriculture, loin d'en souffrir, s'enrichira, et trouvera même les bras qui lui manquent. On dit quelquefois, mais puisque les bras manquent déjà, ils manqueront davantage si vous en employez un aussi grand nombre dans les manufactures. C'est une singulière erreur. N'est-il pas évident que si vous gardez la population d'un pays en augmentant la richesse publique, vous augmentez par là même le chiffre de toutes les classes de la société et surtout de la classe agricole. Si par exemple on avait, dans le pays, les 600,000 Canadiens-Français qui sont aux Etats-Unis, croit-on qu'ils seraient tous dans les manufactures, et que la moitié, au moins, ne serait pas sur des terres aujourd'hui?

### RIMOUSKI.

La lutte à Rimouski est entre M. Alexandre Chauveau et le Dr. Fiset, M. le Dr. Pelletier ayant résigné. Elle va être chaude. Le Dr. Fiset a lancé une adresse vigoureuse dans laquelle il déclare qu'il est conservateur, mais qu'il trouve que la transaction intervenue entre le gouvernement local et M. Gosselin est un affront pour le comté.

L'adresse du Dr. Fiset dénote un homme d'honneur et de talent.

M. Chauveau a pour le recommander des influences de famille considérables, un nom puissant, et ce qui vaut mieux une jolie réputation d'habileté comme homme politique et comme avocat.

Qu'on élise l'un ou l'autre, on aura au moins dans les deux cas un représentant qui comptera. Puissent tous les comtés en faire autant aux prochaines élections! Car nous continuons de répéter ce que nous avons dit depuis deux ans: élisez qui vous voudrez, mais au moins élisez des hommes qui vous fassent honneur, qui donnent aux autres provinces une bonne opinion du Bas-Canada. Qu'on n'élise pas le premier venu, mais qu'on cherche, qu'on s'entende pour trouver les hommes capables qui se tiennent dans l'obscurité en attendant que le peuple apprécie leur mérite. Qu'on élise quelques jeunes gens de talent; il en faut.

On devrait offrir une récompense au gouvernement qui nous donnera un juge à Montréal, d'eux-mêmes. De la justice, de l'éducation pratique et de l'industrie, voilà ce qu'il nous faut à tout prix.

A propos de justice, quand aurons-nous un gouvernement qui réorganisera une bonne fois nos tribunaux sans se soucier de ce que cela coûtera?

Nous voudrions bien savoir par exemple, pourquoi la Cour d'Appel ne serait pas organisée de façon qu'elle rendrait ses jugements, avant qu'elle ait oublié complètement les plaidoiries.

Qu'on rende jugement immédiatement, après avoir entendu les causes comme on fait en Angleterre et en France, c'est peut-être trop fort, mais au moins durant chaque terme, il devrait y avoir huit ou neuf jours pendant lesquels les juges délibéreraient ensemble, ce qu'ils ne font pas, et rendraient jugement dans le plus grand nombre des causes.

L'HON. M. ROYAL.

L'hon. M. Joseph Royal qui vient d'entrer dans le ministère de Manitoba, est en ce moment à Montréal. Il porte bien sa dignité et ne paraît pas être surpris d'être arrivé. Ministre à Manitoba, à son âge, c'est déjà beaucoup, mais M. Royal n'en restera pas là. Il a la volonté de parvenir et il a le talent et la diplomatie nécessaires pour cela. C'est un journaliste de plus qui arrive, et tant mieux. M. Royal a été l'un des fondateurs de l'*Ordre*, et rédacteur de la *Minerve* et du *Nouveau-Monde*; il a fait des travaux littéraires importants et exercé par ses écrits une influence considérable sur l'opinion publique. Il n'y a pas de doute qu'il sera bientôt l'homme important du Nord-Ouest.

### INDUSTRIE.

La *Gazette de Sorel* fait de grands éloges des établissements

industriels de MM. Beauchemin et de MM. Pontbriand et Belterose. Les MM. Ralston possèdent à Berthier une tannerie importante et des moulins considérables; leurs progrès sont très rapides.

Nous applaudissons à la bonne habitude que plusieurs journaux ont prise de faire connaître tous ceux qui se distinguent par leur esprit d'entreprise dans les villes et les campagnes. C'est l'époque où le gouvernement et le peuple doivent s'intéresser d'une manière toute spéciale aux succès des hommes d'industrie.

Nous avons reçu de M. David Lefebvre, instituteur de la paroisse de St. Ursule, une correspondance intéressante et bien écrite sur l'état de l'éducation dans la campagne. Une expérience de vingt-quatre années d'enseignement lui permet de traiter cette question avec connaissance de cause.

Après avoir parlé de la négligence des parents à envoyer leurs enfants à l'école, il dit que malheureusement ils commettent une autre faute sérieuse, c'est de ne pas donner à leurs enfants les moyens d'entretenir et de développer le peu d'éducation qu'ils avaient puisée à l'école.

L. O. DAVID.

### SESSION.

Après le discours du Trône est venue l'adresse qui a été proposée par M. Nathan de la Colombie et secondée par M. Carter, le nouveau député pour Brome, qui a bien parlé et dit que l'Angleterre avait dans le traité de Washington méconnu nos droits.

M. McKenzie s'est alors levé pour faire connaître l'opinion de l'opposition sur le discours du Trône et les questions qui y sont mentionnées. Il a commencé par déclarer qu'il n'avait pas d'objection à l'entrée de la Colombie dans la Confédération. Ce contre quoi il proteste ce sont les conditions qu'elle y met, la construction du Chemin de fer du Pacifique, par exemple.

Il s'est surtout appliqué à démontrer que la conduite du gouvernement relativement au Traité de Washington était contradictoire; il a rappelé les paroles de M. Langevin et de M. Howe blâmant ce traité, et a demandé comment le gouvernement pouvait approuver Sir John d'avoir signé un traité qu'en sa qualité de ministre il paraît condamner comme tous ses collègues.

Sir Francis Hincks a dit que cela était possible, que Sir John n'avait pu en sa qualité de commissaire du gouvernement anglais, refuser de signer ce traité, mais qu'il pouvait, comme membre du gouvernement canadien, agir autrement, que d'ailleurs après des explications on en était venu à une entente avec l'Angleterre.

M. Holton ayant sollicité Sir John de dire comment il se fait que dans une question si importante pour nous, il n'a consenti à recevoir des instructions que de l'Angleterre et n'agir que pour elle, Sir John répondit qu'il attendrait la discussion qui viendra devant la Chambre, lors de la production des documents, pour expliquer sa conduite.

M. McDougall a dit qu'il approuvait le traité de Washington, que des sujets loyaux, des colons surtout, ne pouvaient faire autrement que de signer un traité voulu par Sa Majesté, que pour refuser il faudrait changer notre position de colonie, ce qu'il n'était pas prêt à approuver. C'est le même M. McDougall qui parlait, il y a quelques jours, en faveur de l'Indépendance. Expliquera qui pourra ces contradictions étranges. Il paraît que c'est comme dans la chanson des canotiers: en entrant dans le Parlement, on change de peau et on devient des gens comme il faut.

Le fait est que dans cette séance il y a eu plus de tactique que de principes, plus de chicane que d'éloquence. Il faut attendre que Sir Galt en vienne aux mains avec Sir John pour savoir à quoi s'en tenir sur cette épineuse question du Traité de Washington.

Félicitons en passant, M. Masson, membre pour Terrebonne, d'avoir blâmé en termes énergiques M. McKenzie qui avait traité Riel de *chef de bandits*. "Ce n'était pas un chef de bandits, s'est écrié M. Masson, mais le chef d'une population à laquelle on avait été forcé d'accorder des droits politiques semblables à ceux dont jouissent toutes les autres parties de la Confédération."

L. O. DAVID.

### CHICAGO.

Plusieurs jeunes gens ont formé une société littéraire sous le nom de "Lycée des jeunes gens de Chicago," et réussissent au-delà de toute espérance. Ils ont un commencement de bibliothèque et reçoivent plusieurs journaux anglais et français du Canada.

Honneur à ces jeunes gens! C'est par de pareilles institutions qu'ils se rendront capables d'honorer le nom canadien sur la terre étrangère.

Nous avons reçu trop tard pour ce numéro une correspondance de Québec, signée L. P. H.

Dans le comté de Joliette, les conservateurs espèrent que M. Baby consentira à se présenter aux prochaines élections. On dit que M. Godin n'entreprendrait pas la lutte contre lui.